Technicien·ne de support pour les installations de sécurité et de contrôle d'accès (M/F/X) | Aperçu de l'offre avec screening complémentaire

Technicien·ne de support pour les installations de sécurité et de contrôle d'accès (M/F/X) (EFS21414)

Service public régional de Bruxelles

Statutaire Français

Secondaire supérieur

Offre d'emploi valable jusqu'au

Vacance

septembre 2021

▲ Contenu de la fonction

En tant que **Technicien**·ne de support pour les installations de sécurité vous réceptionnez les demandes spécifiques émanant du Single Service Point qui a pour mission de mettre à disposition des collaborateurs du SPRB l'ensemble de fournitures et de services en matière d'accès aux bâtiments et vous en assurez le suivi technique.

Vous intervenez avec un sens d'orientation client irréprochable pour assurer le suivi technique des installations existantes de courants faibles & sécurité.

Vous vous coordonnez avec vos collègues pour déterminer le choix des solutions et les missions qui doivent être assignées.

Vos activités principales sont les suivantes :

- le suivi administratif et technique du marché public;
- la réception, le cas échéant, des produits et services;
- la vérification des états d'avancement et l'émission des accords-facture;
- l'établissement des procès-verbaux;
- la surveillance journalière des travaux en collaboration avec les contrôleurs de chantier.

▲ Employeur

Employeur Service public régional de Bruxelles

La **Direction Facilities** assure la gestion des bâtiments administratifs et du patrimoine immobilier de la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que la coordination des services nécessaires au bon fonctionnement des services du gouvernement et plus particulièrement des administrations du Service public régional de Bruxelles (SPRB).

La Direction Facilities est composée de 4 pôles :

Le pôle « Pilotage « , sous la responsabilité du directeur, coordonne le management de la direction et les outils de gestion : ressources financières et humaines, communication et outils de pilotage, point de contact unique pour la gestion des demandes de nos clients internes(« Single Point of Contact »)

- Le pôle « Bâtiments administratifs » gère les investissements, l'organisation des espaces et l'entretien des bâtiments abritant les services du gouvernement de la Région, comme les fonctionnaires régionaux entre autres. Les gestionnaires de portefeuilles et techniques travaillent sous la responsabilité directe d'un Premier Ingénieur
- Le pôle « Biens et Services » regroupe les services destinés à nos clients internes (centrale d'achats, catering, accueil, imprimerie, fleet, courrier, ...), sous la responsabilité d'un Premier Attaché
- Le pôle « Patrimoine immobilier », a pour mission principale la gestion administrative et technique des biens repris à la liste A de l'inventaire du patrimoine immobilier de la Région de Bruxelles-Capitale (entretien, achat, vente, prise ou mise en location, construction, rénovation). Les gestionnaires de projets sont sous la responsabilité directe d'un Premier Attaché

La Cellule Sécurité & Courants faibles du pôle « bâtiments administratifs » de la Direction Facilities gère des techniques de courants faibles dans certains bâtiments publics de la Région de Bruxelles-Capitale. Les techniques portent essentiellement sur la sécurisation des bâtiments et les télécommunications, comprenant :

- systèmes de contrôle d'accès dans les bâtiments
- systèmes de vidéo-protection
- systèmes de détection d'incendie
- systèmes de détection de d'intrusion
- téléphonie fixe
- téléphonie mobile
- systèmes d'alerte et d'évacuation

La modernisation, la maintenance et la gestion technique de ces équipements sont assurées par des marchés de travaux, de fournitures et de services conclus avec des prestataires externes sur base de la législation des marchés publics.

La Cellule fixe les objectifs techniques et propose des moyens pour les atteindre en initiant une vision technique à moyen- et long-terme.

▲ Profil

Compétences comportementales

- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et vous mettez en œuvre les solutions.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, en leur fournissant un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation et vous respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.

Compétences techniques

· Connaissance de base en installation de sécurité

Une bonne motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction et a donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

ATTENTION! Pour pouvoir participer à cette procédure de sélection, vous devez satisfaire aux conditions suivantes en matière d'expérience:

Une expérience professionnelle pertinente d'au moins 1 an dans le domaine de «sécurité du bâtiment», en ayant effectué au moins la tâche suivante : contrôle/vérification du bon fonctionnement du système de contrôle.

Complétez entièrement votre cv en ligne dans 'mon Selor' avant la date limite d'inscription.

A quoi faut-il faire attention ?

Complétez votre cv dans la langue de la fonction pour laquelle vous postulez. Soyez particulièrement précis·e lorsque vous décrivez votre expérience de travail dans le cv. Nos responsables de sélection utilisent cette information pour le screening qualitatif des cv.

Atouts

La connaissance du logiciel Autocad est un atout

Vous travaillerez dans un environnement bilingue. La connaissance du Néerlandais est donc également un atout.

◆ Offre

Lieu(x) d'affectation

1210 Saint-Josse-ten-Noode

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'Adjoint e (niveau C) avec le barème de traitement correspondant (C101).

Rémunération :

Traitement de départ minimum : **25.467,36€** (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations règlementaires non comprises).

Avantages :

Nous offrons un cadre de travail bienveillant et axé sur le bien-être

- respect de la diversité et de l'égalité des chances
- équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : horaire variable, 35 jours de congés et fermeture entre Noël et Nouvel An, possibilité de télétravail[1] (file://fs/ssg-dsg-fs/SSG-DSG-

FS/GEST_RESSOURCES/RESS_HUMAINES/R_S/CELL/05.%20DF/40000340_BRHF/40000340_DF.docx#_ftn1)

- assurance hospitalisation
- cafétarias homemade proposant des repas sains et conseils diététiques
- · événements conviviaux
- · salle de sport, massages assis, ...
- crèche de proximité

Et parce que l'aspect pécuniaire est aussi important, nous vous offrons en plus de votre salaire :

- abonnement sur le réseau de la STIB offert
- l'abonnement de train et/ou de bus (TEC DE LIJN) 100% remboursé
- prime de vélo: 0,24 €/km
- des chèques-repas d'une valeur de 8€
- une prime linguistique après réussite d'un examen (entre 600 € et 3.200 € annuels bruts)
- une intervention de 20€/mois pour le télétravail structurel
- une prime de fin d'année et un pécule de vacances

De plus, vous bénéficiez de **diverses possibilités de formation**, notamment un package nouveaux collaborateurs, des bilans de compétence, des trajets de formation sur mesure, coaching de carrière, etc.

... consultez tous nos avantages sur servicepublic.brussels/jobs/ (https://servicepublic.brussels/jobs/)!

[1] (file://fs/ssg-dsg-fs/SSG-DSG-

FS/GEST_RESSOURCES/RESS_HUMAINES/R_S/CELL/05.%20DF/40000340_BRHF/40000340_DF.docx#_ftnref1) Le télétravail n'est possible que si votre demande est validée par votre/vos responsable(s).

Conditions d'affectation :

Si vous êtes lauréat·e de cette sélection, vous devrez - pour être nommé·e - remplir les conditions suivantes à la date de l'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques,
- 2. être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi,
- 3. jouir des droits civils et politiques,
- 4. être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer Vous serez nommé∙e après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

Information importante :

Cette consultation concerne un organisme régional. Les accessions fédérales ne sont pas applicables dans ce contexte. Vous devez donc disposer d'un diplôme de niveau CESS pour entrer en service.

♣ Procédure de sélection

1. Screening du diplôme et des exigences en matière d'expérience

Après la date limite d'inscription, les exigences en matière de diplôme et d'expérience sont soumises à un screening (voir rubrique 'Profil'). Le responsable de sélection utilise votre cv en ligne sur 'mon Selor' pour le screening cv qualitatif, soyez donc le plus complet possible en le remplissant.

2. Vérification du quota (admis/non admis à la sélection)

Pour ce screening additionnel, le Service public régional de Bruxelles a décidé d'organiser 10 entretiens pour pourvoir à 1 fonction vacante. C'est pourquoi les 10 candidats les mieux classés qui ont marqué leur intérêt sur l'offre d'emploi ET qui remplissent les conditions de participation (diplôme/expérience) sont admis aux entretiens.

3. Entretien digital (60 min):

Ce test sera organisé à distance via l'application Teams (Attention, ce seront des appels vidéos, la webcam est donc nécessaire).

L'entretien évalue si vos compétences comportementales et connaissances (voir rubrique 'Compétences') correspondent aux exigences de la fonction. Il vous sera également posé des questions sur votre motivation, votre intérêt et votre affinité avec le domaine de travail.

Votre cv en ligne 'Mon Selor' est utilisé comme information supplémentaire pour l'entretien.

Vous réussirez si vous obtenez au moins 50 sur 100 points.

Cette épreuve orale complémentaire se déroulera vers le début octobre 2021 (sous réserve de modification). Cependant, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Et après la procédure de sélection?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus de cette épreuve complémentaire. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'Motivation'. Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous n'êtes pas lauréat?

Vous n'êtes pas repris dans la liste de lauréats de cette sélection. Par contre, vous gardez votre place dans le classement original de la réserve consultée.

▲ Information sur le screening complémentaire

Vous recevez cette offre car vous figurez dans une liste de lauréats. Vous occupez la place numéro [X].

Cet emploi vous intéresse? Nous vous conseillons alors de postuler. Pour ce faire, cliquez sur le bouton 'Postuler'. Attention aux éléments suivants:

- Cette épreuve complémentaire sera organisée uniquement si plusieurs candidats ont réagi positivement à cette consultation. Si 1 seul candidat réagit positivement, l'engagement peut être exécuté sans épreuve complémentaire. A la date limite de la réponse, vous retrouverez toute l'information dans Mon Selor dans la rubrique 'Procédure de screening'.
- Si vous êtes dans les conditions, vous serez repris(e) dans une nouvelle liste de lauréats. Lorsque le service public procédera au recrutement pour ce profil. il consultera cette liste de lauréats.
- Il peut arriver que le classement de cette consultation diffère de celui de votre liste de lauréats. C'est le cas, par exemple, si plusieurs listes de lauréats ont été consultées, s'il y a des lauréats avec handicap, trouble ou maladie ou encore s'il y a des candidats qui ne souhaitent plus recevoir d'offres d'emploi.

Cet emploi ne vous intéresse pas? Dans ce cas, vous ne devez pas postuler à cette offre. Vous ne serez pas rayé(e) de la liste de lauréats et vous continuerez entrer en considération pour de prochaines offres d'emploi.

♠ Plus d'infos?

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be, rubrique Contact.

▲ Égalité des chances et diversité

Selor mène une politique de diversité active et veille à l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité d'accès aux sélections pour tous les candidats. Via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne à la rubrique 'Données personnelles', vous pouvez demander des aménagements raisonnables pour la procédure de sélection. Vous trouverez plus d'infos ici ou en contactant diversity@bosa.fgov.be (http://www.selor.be/nl/gelijke-kansen/handiknap/)